www.villestmarc.com

le

Carriérois

Journal d'information municipale de la ville de Saint-Marc-des-Carrières

NO 119 JANV. 2021









OMMAIRE

Pour nous rejoindre: 2 Prochaine tombée: 2 Le mot du Maire: 3

Résumé de la séance du conseil : 4-5

Information municipale: 6 Vie communautaire: 7 à 9

Service des loisirs et de la culture : 10 à 12



Saint-Marcdes-Carrières

De service, de nature



De service, de nature

965, boulevard Bona-Dussault Saint-Marc-des-Carrières (Québec) G0A 4B0 418-268-3862

Télécopieur: 418-268-8776

Site internet: www.villestmarc.com

Facebook administration: Ville SaintMarcdescarrieres Facebook Loisirs: Loisirs Saintmarcdescarrieres Facebook Spectacles: Ville stmarcdescarrieres

Horaire du bureau municipal:

Lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 le vendredi de 9h00 à 12h00

POUR NOUS REJOINDRE

Elyse Lachance

Directrice générale / Greffière-trésorière dq@villestmarc.com

René Alain

Directeur général par intérim dginterim@villestmarc.com

Marlène Gobeil

Secrétaire / Comptabilité / Greffe info@villestmarc.com

Manon Paquet

Service à la clientèle & Taxes taxation@villestmarc.com

Eric Harvey

Directeur des travaux publics voirie@villestmarc.com

Théophile Guérault

Inspecteur en urbanisme et aux permis urbadev@villestmarc.com

Sylvain Morissette

Directeur des loisirs et culture loisirs@villestmarc.com

Brigitte Huot

Loisirs et culture, journal Le Carriérois, site internet infoloisirs@villestmarc.com

Richard Thibault

Directeur service d'incendie incendie@villestmarc.com

LE CONSEIL MUNICIPAL

MARYON LECLERC, MAIRE

Sylvain Naud Marc-André Trottier
Conseiller au siège #1 Conseiller au siège #2

Christina Perron (mairesse suppléante) Stéphane Savard
Conseillère au siège #3 Conseiller au siège #4

Yves Tourangeau Francis Hamelin
Conseiller au siège #5 Conseiller au siège #6

Pour les rejoindre communiquez au 418-268-3862 ou à info@villestmarc.com

SESSION RÉGULIÈRE: Le 2e mardi du mois à 20h00 au centre communautaire et culturel

PERMIS

DE CONSTRUCTION, DE RÉNOVATION, DE RÉPARATION Veuillez prendre un rendez-vous en téléphonant à la ville ou encore en remplissant un formulaire de demande de permis que vous trouverez sur le site internet de la ville sous l'onglet citoyens/service d'urbanisme.

THÉOPHILE GUÉRAULT Horaire: Lundi et Mardi 418-268-3862 poste 3

PERMIS DE FEU 418-326-4678

BIBLIOTHÈQUE 418-268-3561 poste 3862

PISCINE - GYMNASE 418-268-3561 poste 3148

CENTRE

COMMUNAUTAIRE 418-268-8270

DATE DE TOMBÉE du Carriérois

Date de tombée de la prochaine parution : 5 FÉVRIER

Parution et livraison: 17 FÉVRIER



En cette période hivernale, nous vous rappelons qu'il est de votre devoir de dégager la neige et la glace de votre toit afin qu'elle ne soit pas une source de danger pour les personnes tel que mentionné à la sous-section 5.7 du règlement de construction #310-00-2012.

5.7 NEIGE ET GLACE

Il est défendu à tout propriétaire ou locataire, de même qu'à toute personne qui a charge d'un édifice, de laisser accumuler de la neige ou de la glace sur cet édifice lorsque cette neige ou glace peut devenir une source de danger.



Veuillez prendre note que les comptes de taxes municipales seront tous expédiés avant le 29 février 2021. Si vous n'avez pas reçu votre compte le 15 mars, communiquez au bureau municipal le plus rapidement possible au 418-268-3862 poste 2. Cette année encore, vous aurez la possibilité de payer votre compte de taxes en quatre (4) versements. Les échéanciers pour vos paiements sont:

1er versement: 30 mars 2e versement: 30 mai 3e versement: 30 juillet 4e versement: 30 sept.

Advenant un non paiement après les dates d'exigibilité, un taux d'intérêt de 12 % l'an et une pénalité additionnelle de 0.5 % par mois complet de retard, seront ajoutés sur toutes les taxes impayées.

Merci de votre attention!

URGENCE TRAVAUX PUBLICS

Pour toute urgence concernant les travaux publics, vous pouvez composer le 418-268-5535.

MOT DU MAIRE

Bonjour à tous,

BIENVENUE EN 2021

Réglons tout de suite la PANDÉMIE......ÇA NE VA PAS BIEN. Avec les nouvelles directives et un couvre-feu, nous espérons que la courbe diminuera et que la vaccination sera très active en janvier comme l'a demandé si directement notre Premier Ministre au Premier Ministre du Canada.

Alors, le mot d'ordre encore une fois : Garder la distance de deux mètres; Éviter les rassemblements internes; Lavez-vous les mains...

À tous ceux qui ont suivi et qui suivent les directives, nous vous disons Merci! Comme vous le savez, nous avons adopté le budget 2021 sans augmentation de taxes et de tarifications pour le résidentiel. Il y aura une présentation du budget dans le journal de février 2021.

Janvier est un mois où la préparation et la planification des travaux pour le printemps et l'été sont de mise concernant les demandes de devis et appels d'offres. Mais avec cette pandémie, nous nageons dans l'INCONNU....
Voici quelques dossiers en préparation :

- La mise aux normes de l'eau potable sera un dossier important ;
- La réfection de l'hôtel de ville ;
- La mise à niveau du parc de jeux voisin du bureau de poste;
- Le développement résidentiel où nous prévoyons une conclusion finale de procéder en 2022.

Père Noël et la guignolée (décembre 2020)

Nous espérons que le passage du Père Noël a égayé quelque peu votre soirée et que vos enfants avaient les yeux pétillants. Je remercie les pompiers pour cette belle activité et merci à la population de vos dons excessivement importants pour la Saint-Vincent de Paul. Ce fut très apprécié et nous avons bien l'intention de recommencer en décembre prochain.

Anneau de glace et patinoire extérieure

Les employés font l'impossible pour que ça soit fonctionnel le plus rapidement possible.... Au moment d'écrire ces lignes, il fait -4 et avec très peu de neige, l'anneau sera difficile à faire mais c'en est une priorité pour que les bulles familiales puissent sortir et s'amuser 7 jours sur 7 selon les heures de couvre-feu.

Je vous souhaite que le mois de janvier ne soit pas trop pénible. Prenez soin de vous et de votre famille!

Maryon Leclerc



RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Abrégé du procès-verbal du 8 décembre 2020

- Un avis est donné qu'il sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance un règlement d'imposition des taxes municipales, tarifs et compensations pour l'année financière 2021 et des modalités pour le paiement des taxes et compensations municipales.
- Le Conseil adopte le règlement RMU-2019-3 modifiant le règlement uniformisé numéro RMU-2019 afin de rendre « non applicable » l'article 3.10.1 paragraphe 10 et l'annexe 3 du RMU-2019.
- Un avis est donné qu'il sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance un règlement modifiant le règlement #258-08-2019 concernant l'administration et l'opération du service municipal d'aqueduc et d'égout, les compteurs d'eau afin d'intégrer des dispositions complémentaires aux articles 13 et 29.
- Le Conseil adopte le projet de règlement 258-09-2020 modifiant le règlement #258-08-2019 concernant l'administration et l'opération du service municipal d'aqueduc et d'égout, les compteurs d'eau afin d'intégrer des dispositions complémentaires aux articles 13 et 29.
- Le Conseil désire poursuivre son partenariat avec la CAPSA pour 2020-2021 à raison d'un montant de 1 500,\$ par année.
- Le conseil de Saint-Marc-des Carrières avise la Ville de Lévis du non-renouvellement de son entente de service de centrale 9-1-1 et autorise le maire, monsieur Maryon Leclerc à signer une entente de service avec le Centre de réponse 9-1-1 et incendie du Groupe Communication Le Rocher (CLR).
- Le Conseil accepte l'offre de services pour le logiciel Transphere (recevables et payables) de PG solutions pour une durée de 36 mois (2021-2022-2023).
- Le Conseil modifie la cédule des séances du Conseil pour les mois d'octobre et de novembre soit le 5 octobre et le 16 novembre 2021.
- Le Conseil proclame la ville de Saint-Marc-des-Carrières « municipalité alliée contre la violence conjugale ».
- Le Conseil entérine et autorise le maire, monsieur Maryon Leclerc à signer pour et au nom de la Ville tous les documents relatifs au transfert de Déry télécom à Cogeco Connexion inc.
- La directrice générale/greffière-trésorière par intérim est autorisée à signer pour et au nom de la Ville l'entente avec les Éditions Média Plus communication pour le calendrier municipal, une entente de 3 ans soit 2022-2023-2024.
- Le Conseil municipal mandate monsieur Maryon Leclerc, maire ou madame Christina Perron, mairesse suppléante pour représenter la ville de Saint-Marc-des-Carrières au sein du conseil d'administration du Centre médical et professionnel de l'ouest de Portneuf.
- Le Conseil accepte la proposition des Entreprises Électroblais Itée pour un contrat de 5 ans étant le plus bas soumissionnaire et conforme au devis pour l'éclairage de rues.
- Le Conseil accepte la proposition de Kioti pour un souffleur Pronovost P800 tel que décrit dans la soumission MC000023 pour un montant de 8 990, \$, taxes en sus.
- Le Maire ou en son absence, le maire suppléant et la directrice générale / greffière-trésorière ou en son absence, la greffière-trésorière-adjointe, soient autorisés à signer tout document nécessaire pour et au nom de la Ville, à tout acheteur potentiel, tout terrain industriel appartenant à la Ville.
- Le Maire ou en son absence, le maire suppléant et la directrice générale / greffière-trésorière ou en son absence, la greffière-trésorière-adjointe, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, à tout acheteur potentiel, tout terrain résidentiel appartenant à la Ville.
- Le Conseil retient les services comme préposés à l'entretien de la glace et de l'aréna, messieurs Martin Coulombe et Miguel Tourangeau, au taux selon la convention collective et selon les tâches du poste et des heures décrétées par le directeur des loisirs et de la culture.
- Le Conseil accepte la proposition de Jambette.com pour un montant de 22 312,50 \$, taxes en sus, pour l'achat de modules de jeux.

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

- Le Conseil municipal de Saint-Marc-des-Carrières verse immédiatement une somme de 4 315,80 \$ représentant environ 50% de sa part du déficit prévu pour l'année 2021, afin de constituer un fonds de roulement au Centre médical et professionnel de l'Ouest de Portneuf.
- Le Conseil autorise le maire, monsieur Maryon Leclerc et la directrice générale/greffière-trésorière par intérim, madame Annie Frenette à signer pour et au nom de la Ville les ententes de service de prise d'appels 911 ainsi que la répartition des incendies pour la période du 3 mars 2021 au 2 mars 2026.
- Le Conseil accepte la proposition de Lavery avocats pour le forfait classique au montant de 1 000,\$ du service de première ligne en droit municipal.
- Le Conseil nomme monsieur Guy Denis comme le représentant pour siéger au comité du Pavillon André Darveau.
- Le Conseil autorise le maire, monsieur Maryon Leclerc et la directrice générale/greffière-trésorière par intérim, madame Annie Frenette à signer pour et au nom de la Ville le contrat de travail du directeur des loisirs et de la culture.
- Le Conseil autorise le maire, monsieur Maryon Leclerc et la directrice générale/greffière-trésorière par intérim, madame Annie Frenette à signer pour et au nom de la Ville le contrat de travail du directeur des travaux publics.
- Le Conseil autorise le directeur général/greffier-trésorier par intérim à signer pour et au nom de la Ville l'entente avec Marc Gariépy nettoyeur inc. pour le paiement des frais d'analyses des échantillons.
- Le Conseil accepte de payer les factures suivantes, taxes en sus :

Construction & Pavage Portneuf inc.	Réfection de la rue de la Station et de l'avenue Narcisse	63 336,73 \$
PG solutions	Contrat 2021	9 944,00 \$
Groupe Ultima	Assurances générales	65 088,00 \$
Fédération québécoise des municipalités	Cotisations 2021	2 825,38 \$
Tremblay Bois Mignault Lemay	Honoraires professionnels	267,31 \$
Bédard Guilbault inc.	TECQ et FEPTEU	4 750,00 \$
Stantec	Mise aux normes eau potable	2 997,00 \$
Construction & Pavage Portneuf inc.	Construction nouvelle rue	128 170,91 \$
Tetra Tech QI inc.	Gestion des actifs	2 747,11 \$
Jean-Luc Frenette	Service santé dans l'ouest de Portneuf	855,21 \$

Abrégé du procès-verbal du 21 décembre 2020 – 18h45

- Le conseil engage monsieur René Alain pour le poste de directeur général/greffier-trésorier par intérim, 4 jours par semaine, soit du lundi au jeudi, jusqu'au retour de la directrice générale/greffière-trésorière actuelle.
- Le Conseil autorise monsieur René Alain, directeur général/greffier-trésorier par intérim à signer pour et au nom de la Ville les chèques jusqu'à la fin de son mandat.
- Le Conseil autorise une contribution financière de 1 465,\$ à Collation-Santé-Portneuf pour des achats alimentaires et du matériel nécessaire pour les collations des 26 enfants-résidents de Saint-Marc-des-Carrières.
- Le Conseil tient à exprimer toute leur gratitude, leur profond respect, leur reconnaissance et leurs remerciements pour le travail accompli et leur travail à venir envers les gens travaillant dans la santé à Saint-Marc-des-Carrières en ces moments de pandémie historique.
- Il y a eu dépôt du projet de règlement relatif à l'imposition des taxes municipales, tarifs et compensations pour l'année financière 2021 et des modalités pour le paiement des taxes et compensations municipales.
- Le Conseil accepte l'offre de services professionnels pour l'étude de capacité résiduelle de la station de traitement des eaux usées de la Ville de WSP Canada au montant de 9 750,\$, taxes en sus.
- La ville de Saint-Marc-des-Carrières atteste par la présente résolution que la programmation de travaux (TECQ), comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 décembre 2020.

INFORMATION MUNICIPALE

Abrégé du procès-verbal du 21 décembre 2020 à 19h00

- Le Conseil municipal adopte les prévisions budgétaires des activités financières au montant de 4 277 248,\$ incluant le remboursement des dettes du capital à long terme au montant de 379 803,\$ pour le calcul de la taxe foncière générale et des taxes spéciales.
- Le programme triennal d'immobilisations 2021-2022-

2023 est adopté tel que présenté au montant de:

2021 : 1 148 022, \$ 2022 : 3 520 167, \$ 620 000, \$

Total: 5 288 189, \$

Pour plus de détails concernant les procès-verbaux, veuillez

vous rendre sur le site internet : www.villestmarc.com



VILLE DE SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES

Aux Contribuables de la susdite VILLE,

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné par monsieur René Alain, directeur général/greffier-trésorier par intérim, que le conseil de cette municipalité, à une session tenue à l'hôtel de ville, le 8 décembre 2020 a adopté un règlement RMU-2019-3 intitulé: "RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT UNIFORMISÉ RMU-2019 AFIN DE RENDRE « NON APPLICABLE » L'ARTICLE 3.10.1 PARAGRAPHE 10 ET ANNEXE 3 DU RMU-2019 ".

Le présent règlement entre en vigueur selon la Loi.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance dudit règlement au bureau municipal, 965, boul. Bona-Dussault, à Saint-Marc-des-Carrières, aux heures normales de bureau, soit de 8h00 à midi et 13h00 à 17h00 du lundi au jeudi et le vendredi de 9h00 à 12h00.

Publié à Saint-Marc-des-Carrières, ce 4ième jour de janvier 2021.

René Alain, dir. gén./greffier-trés.

Bibliothèque Municipale

L'horaire est les mardis de 18h3o à 19h3o et les samedis de 10h à 11h3o.

Fermée les mercredis.

LA BIBLIOTHÈQUE EST OUVERTE sous certaines conditions:

Pour emprunter un livre vous avez deux choix:

 Présentez-vous à la porte avec votre masque et demandez le ou les livres que vous voulez.

ET/OU

 Réservez vos livres par téléphone au 418-268-3561 poste 3862 sur les heures d'ouverture et venez les chercher.

Pour consulter la liste des livres: rendez-vous sur le site de la Ville.

Mesures sanitaires exigées:

- Aucune circulation à l'intérieur de la bibliothèque ne sera autorisée.
- Pour le retour, vous devrez placer vos livres dans un sac;
- À l'extérieur, dans la file d'attente, respectez une distance de 2 mètres.

Coût annuel d'adhésion

Résidents de St-Marc : 7\$ pour un abonnement

individuel

10\$ pour un abonnement
familiale

Résidents de l'extérieur : 9\$ pour un abonnement individuel 14\$ pour un abonnement

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION

La collecte spéciale de sapins de Noël

21 JANVIER 2021



Pour que votre arbre soit ramassé, vous devez :

- Enlever toutes les décorations :
- Couper le sapin s'il a une longueur de plus de 7 pieds ;
- Placer le sapin, dégagé de la neige et de la glace, en bordure de rue la veille de la collecte ou au plus tard à 6 h le jour de la collecte.

VIE COMMUNAUTAIRE



Adrien Bobin peut reconnaître la pierre de Saint-Marc les yeux fermés – ou presque – et détailler toutes ses nuances de gris. Avec lui, la pierre grise retrouve sa noblesse. Il en connaît toutes les teintes, du blanc bleuté au gris, au noir sale, au brun terre lorsqu'elle est polie. Il rappelle l'importance de privilégier la pierre locale, qui s'adapte bien au climat, pour la construction et la restauration.

Une fois l'an, il traverse le fleuve et se rend dans Portneuf, à Saint-Marc-des-Carrières, petite ville de quelque 2900 âmes. Là, il descend directement à la source, dans le trou de la carrière, pour y choisir ses pierres.

Construite sur le roc, la petite ville de Saint-Marc -des-Carrières y puise depuis 150 ans une pierre grise, si unique qu'elle orne les plus grands monuments du Québec. Alors que son histoire tombe dans l'oubli, un tailleur lui redonne son lustre, un coup de scie à la fois.

Ce matin, Adrien est de retour à Saint-Marc-des-Carrières. Il vient rencontrer pour la première fois l'ancien tailleur de pierre Jacques Marcotte, 76 ans. Jacques a connu toute la descente de cette industrie à Saint-Marc-des-Carrières, résume Adrien. Dans les années 30, quatre carrières exploitaient le calcaire, faisant de Saint-Marc le troisième producteur au Canada. Les tailleurs de pierre travaillaient dans des ateliers, à proximité des carrières, avec des outils qui commençaient tout juste à être mécanisés.

C'est d'ailleurs cette pierre unique qui est à l'origine de la création de la ville de Saint-Marcdes-Carrières, 1901. D'abord en à Deschambault – le calcaire se nommait alors pierre de Deschambault –, il a ensuite été extrait à Saint-Marc. De la fin du 19e siècle au milieu du 20e siècle, l'exploitation de la pierre calcaire a pris toute la place. L'avènement du chemin de fer a permis de déplacer les blocs au Nouveau-Brunswick, en Ontario et aux États-Unis. Montréal, qui exploitait aussi un calcaire gris sur l'île, a dû se tourner vers la pierre Saint-Marc lorsque ses carrières ont fermé à la fin des années 1920.

Saint-Marc-des-Carrières, c'est vraiment unique !, explique l'ethnologue à la retraite Ronald Labelle, qui a fait sa thèse sur la taille de pierre à Saint-Marc dans les années 80. C'est un village complètement industriel, créé autour des carrières, dans une région principalement agricole, poursuit-il.



Depuis son arrivée au Québec, Adrien a travaillé sur bon nombre de bâtisses et collaboré avec plusieurs architectes auxquels il donne parfois des formations sur son métier. Ils ne sont pas si nombreux à s'y connaître en pierre locale.

RADIO-CANADA / EMPREINTES EXTRAITS DU TEXTE D'EUGÉNIE EMOND PHOTOS DENIS WONG ET OLIVIA LAPERRIÈRE ROY

https://ici.radio-canada.ca/empreintes/1137/pierre-saint-marc-des-carrieres-adrien-bobin-restauration-batiments-patrimoine-parlement

VIE COMMUNAUTAIRE



La Société de Saint-Vincent de Paul de Saint-Marc-des-Carrières

Le 5 janvier dernier, dans les locaux de la Saint-Vincent de Paul situés au sous-sol de l'Hôtel de ville, plus de 65 familles ont reçu un panier de provisions.

La SSVP de Saint-Marc a pour mission de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale des individus et des familles défavorisées de la grande région de l'ouest de Portneuf. Ce travail est possible grâce au dévouement exceptionnel de ses bénévoles qui œuvrent pour soutenir et permettre à ceux qui vivent des difficultés de vie temporaires d'améliorer leurs conditions et de conserver leur dignité. En plus des paniers de provisions, la SSVP a aidé 75 enfants avec son projet collation!

La Ville de Saint-Marc-des-Carrières tient à remercier chaleureusement les bénévoles et les donateurs qui en raison de leur engagement font la différence au sein de notre communauté.





La Société de Saint-Vincent de Paul aimerait remercier Moisson Québec, la sécurité alimentaire, Métro, Les jardins de la Chevretière, Le soleil levant, La Guignolée, la Ressourcerie, Terra Sativa et les particuliers qui ont fait un don.



222, rue St-Joseph, Saint-Marc-des-Carrières

APPARTEMENT DISPONIBLE DÈS MAINTENANT!

PAVILLON ANDRÉ DARVEAU

Là où il fait bon vivre!

Près de tous les services. Milieu de vie sécuritaire, paisible et intime.

Informez-vous: Mme Guylaine Létourneau, coordonnatrice les mardis et jeudis de 9h00 à 15h00 au 581-325-8710 ou pavillon.andre.darveau@gmail.com.

Il est maintenant possible d'habiter à notre résidence, à compter de **60 ans.**

Saviez-vous que donner votre nom au Pavillon vous assure une place plus rapidement quand vous en aurez besoin.

La location inclus l'appartement sécuritaire et le **service de repas du dîner et du souper.**

VIE COMMUNAUTAIRE

La MRC de Portneuf, en collaboration avec des municipalités et organismes du milieu, est fière de dévoiler la mise en place d'un réseau de bornes de recharge publiques pour véhicule électrique sur son territoire.

Le projet, qui représente un investissement de près de 100 000 \$, s'est concrétisé grâce à une contribution de 74 400 \$ provenant du Fonds de la région de la Capitale-Nationale (FRCN) et de la participation financière des municipalités et organismes concernés.

Le projet de réseau de bornes électriques fait suite à une réflexion amorcée en 2018 en collaboration avec le Conseil régional de l'environnement de la Capitale-Nationale (CRE) et visant à contribuer à l'électrification des transports dans la MRC de Portneuf.

Dans Portneuf comme ailleurs, on constate une présence accrue des véhicules électriques sur le réseau routier. Les statistiques à ce sujet sont éloquentes. En 5 ans, soit de juin 2015 à juin 2020, leur nombre est passé de 6 176 à 76 503 (+ 1 139 %) au Québec. Pour la même période, la MRC de Portneuf a connu une augmentation de 1 240 %, passant de 27 à 362.

Le réseau de bornes de recharge

La MRC et ses partenaires se sont joints au Circuit électrique d'Hydro-Québec pour implanter une douzaine de bornes de niveau 2 (240 V) réparties dans huit lieux municipaux et quatre attraits touristiques. Le choix de s'associer avec le Circuit électrique d'Hydro-Québec s'est avéré judicieux au regard des avantages qui en découlent aux plans technique, logistique et financier. Les sites d'implantation ont été ciblés en tenant compte de critères stratégiques. Ce nouveau réseau se veut complémentaire aux bornes existantes et aux bornes de recharge rapide déployées par le Circuit électrique le long de l'axe de l'autoroute 40.



Emplacements des nouvelles bornes de recharge

Cap-Santé | Place de l'Église Deschambault-Grondines | Cap-Lauzon

Neuville | Hôtel de ville

Neuville | Marais Léon-Provancher

Rivière-à-Pierre | Parc Lacrouzette

Portneuf | Ancien hôtel de ville

Saint-Alban | Parc naturel régional de Portneuf

Saint-Basile | Centre communautaire Ernest-J.Papillon Saint-Casimir | Auberge du Couvent

Saint-Marc-des-Carrières | Centre récréatif Chantal Petitclerc

Saint-Raymond | Centre multifonctionnel Rolland-Dion

Saint-Raymond | Vallée Bras-du-Nord / secteur Shannahan





LOISIRS ET CULTURE

CENTRE RÉCRÉATIF CHANTAL-PETITCLERC (ARÉNA)

SYLVAIN MORISSETTE

Directeur des loisirs & de la culture 1650, boulevard Bona-Dussault 418-268-3862 poste 33

CENTRE COMMUNAUTAIRE ET CULTUREL

ANNETTE HARDY

Responsable des réservations de salles 1770, boulevard Bona-Dussault 418-268-8270



MÉCANIQUE C**hel Delisle**

AIELIEK KEPAKAIIUN MEGANIQUE

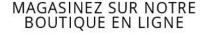
225, RUE ROMPRÉ, SAINT-UBALDE

OUVERT

ATELIER MÉCANIQUE DÉPARTEMENT PIÈCES



- Équipements forestiers
- Vêtements de protection
- Équipements saisonniers
- Équipements d'érablière



COMMANDEZ AU TÉLÉPHONE ET RÉCUPÉREZ À LA PORTE

CONTACTEZ-NOUS AU 418.277-9004







Un anneau de glace est disponible sur le terrain de soccer de l'école secondaire St-Marc lorsque la température le permet.

Les lumières resteront ouvertes jusqu'à 19h30. Des bancs seront à votre disposition pour enfiler vos patins.

Il est interdit de stationner sur le terrain adjacent le terrain de soccer. Vous devez stationner votre voiture dans le stationnement de l'école secondaire.

Ce divertissement est gratuit, à vous d'en profiter!

RÈGLEMENTS

- Pour patinage seulement (aucun bâtons ou rondelles).
- Aucun animal n'est permis sur la surface.
- Le port du casque est fortement recommandé pour les enfants de 10 ans et moins ainsi que pour tous les patineurs débutants.
- La Ville de Saint-Marc-des-Carrières n'est pas responsable des articles volés ou perdus.

LOISIRS ET CULTURE



Inscriptions dès la fin janvier!

Rendez-vous des parents



collectives Parce qu'a plusieurs c'est beaucoup mieux!

Pour discuter de ce qui VOUS intéresse. (Les enfants sont pris en charge par nos bénévoles.)

La météo intérieure des enfants

Pour mieux gérer le temps qu'il fait en soi. (Parent-enfant 3 à 5 ans)

Les doux cellins



Les petites découvertes



(Parent-enfant 3-5 ans)

Yoga prenatal Pour me sentir bien

Entre papa et moi

Un bricolage en bois pour papas et enfants seulement. (Papa-enfant 3-6 ans)



Pour m'épanouir! (Parent-enfant 18 mois à 3 ans)

Ateliers Grand-Dire

Plein de jeux et d'activités pour m'aider à vivre une rentrée scolaire réussie (Parent-enfant 2 à 5 ans)

Infos et inscription: 418.873.4557 info@cerfvolantdeportneuf.org

*Services offerts dans différentes municipalités, consultez la programmation complète sur notre site web ou Facebook 📑

UNICIPALITÉ alliée

Saint-Marc-des-Carrières De service, de nature

CONTRE



ACTIONS CONCRÈTES 🔾 À METTRE EN ŒUVRE EN TEMPS DE PANDÉMIE



MAISONS-FEMMES.QC.CA #MunicipalitéAlliée

En temps de pandémie, les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants ont encore plus besoin de vous. Voici 9 actions concrètes que votre municipalité peut mettre en œuvre pour les aider à fuir la violence.

INFORMEZ ET SENSIBILISEZ VOS CITOYEN.NE.S

Informez la population que les maisons d'aide et d'hébergement sont ouvertes 24h sur 24, 7 jours sur 7, même en temps de pandémie et qu'elles fournissent un accueil sécuritaire respectant les mesures sanitaires. Il est possible de bénéficier de soutien et de services externes sans être hébergée sur place.

Comment?

- 1 Faites circuler le message lors de conférences de presse, bulletins municipaux et autres communications et événements organisés par les équipes municipales
- 2 Personnalisez la bannière fournie par le Regroupement avec le nom de votre ville et les coordonnées de la maison d'aide et d'hébergement la plus proche et diffusez-la dans vos bulletins municipaux et sur vos réseaux sociaux

SOUTENEZ LA MAISON D'AIDE ET D'HÉBERGEMENT **DE VOTRE LOCALITÉ**

Les maisons d'aide et d'hébergement sont restées ouvertes depuis le début de la pandémie pour accueillir les femmes et les enfants qui en ont besoin. Aidez-les à maintenir leurs services

Comment?

- **3** Rencontrez la maison d'aide et d'hébergement pour connaître ses besoins et les façons de la soutenir
- 4 Offrez des locaux à la maison d'hébergement pour lui permettre d'offrir des services externes aux femmes, de manière sécuritaire
- 5 Remboursez les frais de transport des femmes qui arrivent en urgence à la maison d'aide et d'hébergement
- 6 Apportez un soutien financier aux maisons d'aide et d'hébergement

SOUTENEZ LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE ET LEURS ENFANTS

La pandémie rend encore plus difficile pour les femmes de quitter leur conjoint violent. Vous pouvez les soutenir dans leurs démarches.

Comment?

- 7 Travaillez à un meilleur accès des femmes victimes de violence conjugale à des logements à prix abordables, dans un contexte où la crise du logement les dissuade de quitter leur domicile
- 8 Offrez aux femmes hébergées l'accès à des lieux d'entreposage gratuits ou à faible coût pour leurs meubles et autres biens personnels
- 9 Rendez accessible l'hébergement d'animaux domestiques (dans un refuge ou autre) pour les femmes qui séjournent en maison

2021

SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES CALENDRIER DES COLLECTES Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

	S	က	10	17	24			S	7	14	71	28			S	4	=	18	25					
	N С М	1 R 0	6 8 Ch	15 16 16	22 10 10 10	29 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20	AOÛT	N N N 1 N		9	0	19 20 R 0	26 27		RE		2 11	10	16 17	23 24 R	30 D 31			
AVRIL			7	14	21	28				Σ	4 13	=	18	25		DÉCEMBRE	M	-	80	15	22	29		
1	Z		9	13	20	7.7				3	10	17	24	ગ્ર	DÉC	Z		7	14	21	28			
			5	12	19	3 6				2	6	16	23	30		_		9	13	20	27			
-	O		4	=	18	22				0	0	0	0	-	œ	15	22	53		O		2	12	19
	S	9	13	20	77			۷ ر	3	10	17	24	31		S A	9	13	20	77					
MARS	>	2	12	19	26				2 <	6	16	23	30			5	12	19	26					
	7	4 E 0	= =	∞ ≃ °	82 E.o		ET			_ 	8 8 8	5 00 00	22 B 00	ව. න <u>ට</u>	BRE	ſ	4 5	= = 0	20 20 20 20 20	25 0.0 0.0				
	Σ	က	10	17	24	31	JUILET			7	14	21	28	NOVEMBRE	M	3 ×	10	17	24					
	Σ	2	6	91	23	œ	,		Σ	5	9	13	20	77	2	Σ	2	6	16	23	90			
	Ī	-	8	5	22	53				ខ	12	6	3 6			-	80	12	22	62				
	٥	7	7	14	7	28			a	0		4	=	18	25		0		7	14	74	78		
	s	9	13	20	77		NINC	L M M J V	s	S	S	10000	2	12	19	56			S	2	6	16	23	30
	۸	2	12	19	56				[™] []	4	4	4	4	=======================================	18	25			^	-	80	15	72	53
ER	7	4 E 0	=[=0	æ ∝ ₀	\$ E					<u>○</u> ,	26 21 21 21 21 21 21	23 24 ×		OCTOBRE	L M		<u>□</u>	44 CO CO CO	2 Co	♣ □ . 8 ≃ .				
FÉVRIER		က	10	17	24					6	91		e				9	13	20	27				
	Σ	2	6	91	23							22	53	ľ	M		2	12	19	3 6				
		-	8	5	22				*	LA COLLECTE «0» DU 24 JUIN EST DEVANCÉE	NIOC 22	71	78				4	=	18	52				
13	9	/2 X	7	4	73	28			7	- LA	AUZ	20	22		٩		က	10	17	3 24				
	S	2	6	16	23	30		S	-	æ	15	22	53		S	4	=	18	52	-				
	۸	-	8	5	22	53		V L M M J		7	₩ 📴	71	82 	SEPTEMBRE	V L M 1	e 00	6	17	24	0.				
/IER	7			≠ Ē8	21	% = .	7				13 R	R = 3	72			2	• <u> </u>		χ <u>-</u>	e e				
JANVIER	W		9	13	50	27	MAI			ស	15	19	3 8			-	∞	15	22	E 29				
	L M		2	15	19	56					4	=	18	52	S	M		7	14	71	28			
	1 o		4	=	8	52		1 O		ဗ	10	17	3 54		D [9	13	20	27				
			ဗ	10	17	34				2	6	16	8 8				ស	12	19	3 8				

TÉL. : 418 876-2714 RRGMRP

SAPINS DE NOËL 00

HERBES ET FEUILLES (SACS DE PLASTIQUE INTERDITS)

(GROS REBUTS)
LA COLLECTE POURBAT
S'EFFECTUER SUR PLUSICHES, JOURS.

D DÉCHETS

R MATIÈRES RECYCLABLES

MATIÈRES ORGANIQUES

0

LAREGIEVERTE.CA

SANS FRAIS: 1 866 760-2714